



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question écrite n° 77217

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la demande du Syndicat autonome des résidents de la région Alsace des internes en médecine générale (SARRA-IMG) de report de l'examen du projet de loi sur la santé programmé à partir du 31 mars 2015, en vue de sa réécriture. Partageant l'inquiétude de cette profession pour leur avenir, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions.

Texte de la réponse

Au terme de la procédure législative, le projet de loi de modernisation de notre système de santé a été définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 17 décembre 2015. La loi no 2016-41 de modernisation de notre système de santé a été publiée au journal officiel de la République française le 26 janvier 2016.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77217

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2410

Réponse publiée au JO le : [11 octobre 2016](#), page 8249